



Communiqué

Les ministres Fayot, Delles, Turmes et Welfring ont lancé le programme « Klimapakt fir Betriber » pour guider et soutenir les entreprises face à l'urgence climatique et à la transition énergétique (10.01.2023)

En date du 10 janvier 2023, les ministres Franz Fayot, Lex Delles, Claude Turmes et Joëlle Welfring ont lancé le « Klimapakt fir Betriber ». Dans le cadre de cette initiative gouvernementale, le ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire, le ministère de l'Économie, la Direction générale des classes moyennes et le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, avec le support de la Klima-Agence et de Luxinnovation, ont convenu de soutenir les entreprises en matière de décarbonation et de transition énergétique à travers une approche structurée et coordonnée facilitant le recours aux différentes initiatives, programmes, accompagnements et aides financières.

Le « Klimapakt fir Betriber » est conçu sous la forme d'une plateforme d'orientation stratégique commune permettant la concertation et la mise en œuvre coordonnée de projets en faveur de cet objectif commun. Cette démarche offre, aux entreprises qui font le choix de s'engager, un accompagnement attractif et facilement accessible en vue de les guider à travers le conseil, la mise à disposition d'une boîte à outils, le co-financement d'investissements et la mise en relation avec des acteurs clés et des entreprises.

Mise en relation des acteurs impliqués

L'accent particulier du « Klimapakt fir Betriber » porte sur la recherche de solutions pertinentes et la mise en relation des entreprises avec des fournisseurs de solutions en matière de décarbonation et de transition écologique. Ces fournisseurs peuvent être des sociétés et bureaux d'études privés ou même des acteurs de la recherche, en fonction du besoin spécifique des entreprises.

Afin de répondre aux besoins exprimés tout particulièrement par le secteur de l'artisanat de développer et d'offrir un catalogue de mesures standardisées, la Klima-Agence et Luxinnovation, avec d'autres acteurs concernés, vont élaborer des solutions innovantes et identifier des bonnes pratiques en tenant compte des besoins spécifiques relevant des processus de fabrication de certains métiers artisanaux. L'objectif prioritaire associé avec cet instrument national comparable au catalogue de mesures du Pacte Climat pour communes est de valoriser les compétences disponibles au sein des différents acteurs impliqués de manière structurée et neutre permettant de guider les entreprises vers les points de contact pertinents.

Afin de relever le défi de la transition vers les énergies renouvelables pour des entreprises installées dans une même zone, des projets pilotes seront menés pour mettre en place des systèmes décentralisés de production, de stockage et d'autoconsommation d'énergie dans des zones d'activités artisanales et industrielles en tenant compte des besoins spécifiques de ces types d'entreprises.

Il existe une large panoplie d'instruments d'aides et d'offres de conseil individuel pour soutenir les entreprises œuvrant en faveur de l'objectif commun d'une réduction de leur empreinte carbone. Dans le cadre du « Klimapakt fir Betriber », un déploiement généralisé de l'offre de conseil et de financement sera visé.

Le programme « Fit 4 Sustainability »

A l'instar des autres programmes de digitalisation et d'innovation pour les PME ([programmes « Fit 4 »](#)), le nouveau programme « [Fit 4 Sustainability](#) » lancé par Luxinnovation permet aux entreprises d'accéder à de l'expertise externe pour leurs projets de décarbonation et de transition écologique ainsi qu'à un cofinancement étatique pour couvrir en partie le coût de consultance et des éventuels coûts d'investissements.

Dans la pratique, ce programme d'accompagnement et de co-financement offre aux entreprises la possibilité de faire réaliser un bilan de l'impact environnemental de leurs activités, qui sera complété de différentes préconisations permettant d'aboutir à la réduction de cet impact environnemental. Le programme « Fit 4 Sustainability » s'adresse à toutes les entreprises, indépendamment de leur taille et de leur secteur d'activité. Comme chaque entreprise présente des spécificités, un conseil sur mesure pour chaque entreprise est la solution adéquate.

Le programme « Fit 4 Sustainability » est aussi une porte d'entrée pour les entreprises, afin de préparer des projets plus élaborés qui pourront être éligibles aux aides d'État pour des mesures de protection de l'environnement. Ces aides permettent d'alléger la charge financière des entreprises pour de tels projets. Luxinnovation offre des services d'accompagnement pour introduire ces demandes d'aides au ministère de l'Économie.

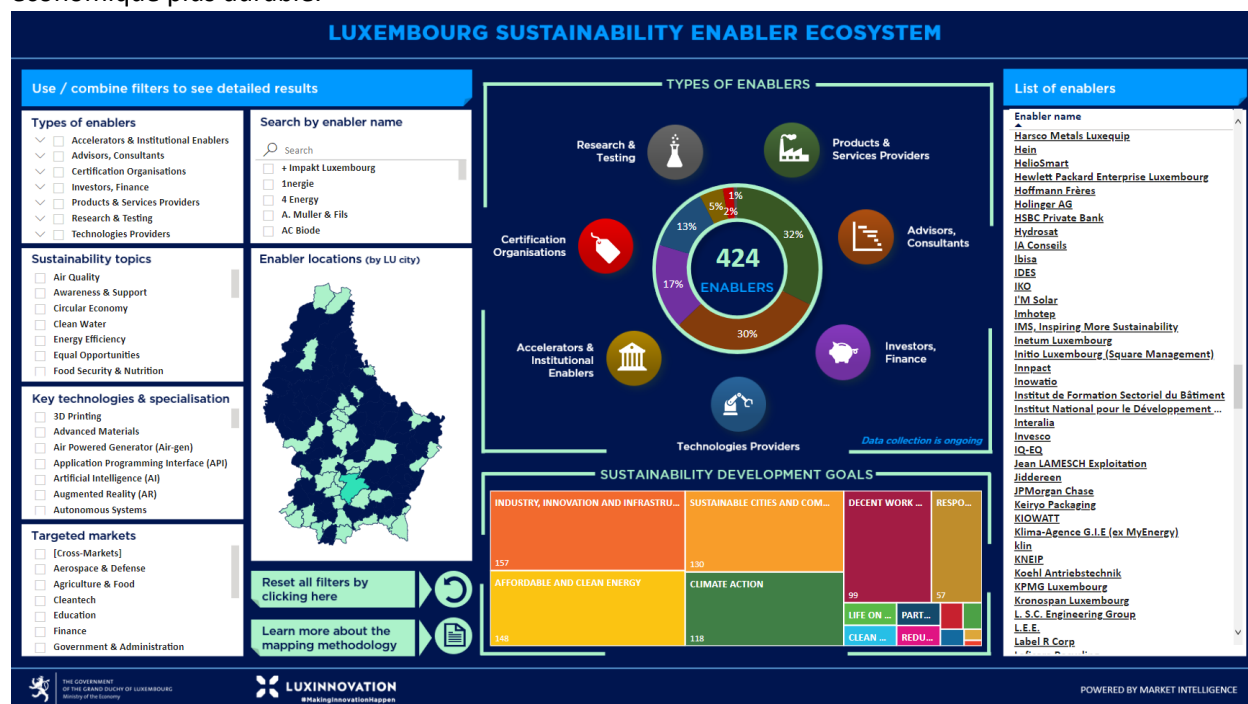
Dans cette optique, le ministère de l'Économie et Luxinnovation ont publié un [guide simplifié](#) en langues allemande, française et anglaise pour expliquer le fonctionnement et les critères de ces aides.

Les « SME-Packages »

La Direction générale des classes moyennes, avec le soutien de la House of Entrepreneurship, offre dans le cadre des SME Packages des vouchers d'un montant de 5.000 euros aux petites et moyennes entreprises afin de les soutenir en matière de transition énergétique, de transformation digitale et d'optimisation de la relation client. Les « SME Packages – Sustainability » permettent notamment d'initier et d'accompagner des entreprises dans la transition durable à travers l'implémentation d'une solution concrète pour réduire l'impact environnemental autour des axes suivants: énergie, eau, déchets et empreinte carbone. Des conseillers en énergie agréés mesurent l'empreinte carbone de l'entreprise et font des recommandations d'évolutions ou d'investissements pour réduire la dépendance énergétique et l'empreinte carbone de la PME.

Une cartographie nationale des facilitateurs de la transition durable

Dans le cadre de sa mission de réaliser des cartographies de compétences d'intérêt pour les entreprises, Luxinnovation a réalisé une cartographie nationale des facilitateurs de la transition durable (« [sustainability enablers mapping](#) »). Cette cartographie vise à identifier les acteurs publics ou privés du Luxembourg qui offrent des solutions ou services permettant de faciliter la transition vers un tissu économique plus durable.



Capture d'écran du site Internet permettant la recherche des facilitateurs de la transition durable

Conçue pour évoluer de manière constante, cette cartographie permettra à terme, d'une part, de lister et de catégoriser ces différents acteurs et d'autre part d'évaluer l'ensemble des solutions et services disponibles - ou manquants - sur le marché national.

Outils d'accompagnement sur mesure de la Klima-Agence

La Klima-Agence, en tant que partenaire national en matière d'énergie et de climat pour les particuliers, communes, professionnels et institutions étatiques, gère des programmes (p.ex. [Accord volontaire FEDIL](#)) et met à disposition de ces différents groupes cibles des outils d'accompagnement également pertinents pour les entreprises. Que ce soit le [cadastre solaire national](#), l'outil de mise en relation pour des projets d'infrastructure de charge [pro-charging.lu](#), la [liste des planificateurs pour projets photovoltaïques](#) ou encore le [guide de planification de l'infrastructure de charge](#), la Klima-Agence renforcera son portfolio d'outils afin de faciliter la réalisation de projets de protection du climat et de la transition énergétique.

Klimapakt fir Betriber on tour

Sur base de son expertise au niveau de la gestion et du développement en continu du Pacte Climat pour communes depuis 2013 - y compris ses partenariats au niveau des communes et acteurs régionaux – la Klima-Agence facilite la promotion du « Klimapakt fir Betriber » au niveau régional par la valorisation des synergies entre les différentes initiatives. En concertation avec les autres partenaires, la Klima-Agence organisera au printemps un « roadshow » pour les entreprises afin de créer des forums d'échanges décentralisés permettant de promouvoir les différents instruments du « Klimapakt fir Betriber » et d'être à l'écoute des besoins supplémentaires des entreprises en lien avec la réalisation de projets notamment au niveau des installations photovoltaïques et des infrastructures de charge.

Une démarche en partenariat étroit avec les secteurs concernés

Un comité de pilotage accompagne la mise en œuvre du « Klimapakt fir Betriber » afin de réaliser un suivi stratégique de la démarche ainsi que de renforcer la collaboration et la concertation étroite des partenaires autour de la thématique de la transition énergétique et de la décarbonation des entreprises. Au-delà des ministères concernés, ce comité est composé des organisations suivantes : Luxinnovation, la Klima-Agence, la Fédération des artisans, la FEDIL, la Chambre des Métiers, la Chambre de Commerce et la Confédération luxembourgeoise du commerce.

Communiqué par le ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire, le ministère de l'Économie, la Direction générale des Classes moyennes et le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable